

Informations pratiques

Une équipe pluridisciplinaire :

Enseignante spécialisée
Psychologue (mi-temps)
Educateur spécialisé
Educateur jeunes enfants
Moniteur éducateur
Orthophoniste (mi-temps)
Psychomotricien (mi-temps)
Assistante sociale
Directrice
Cheffe de service

L'établissement porteur :

SESSAD FacilitED

Centre Vauban, Bât Maubeuge
199/201 rue Colbert
59000 Lille

Tel : 03.20.17.90.57

@ : sessdautismelille@asrl.asso.fr

Le lieu d'implantation :

L'UEMA est située
à l'Ecole Jenner
Lamartine

81 rue des Célestines
à Lille



Une histoire

3 décembre 1959, création de l'ASRL

L'Association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France (ASRL) a pour objet :

- La création, la gestion et l'animation d'Établissements et d'Organismes Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux privés à but non lucratif, et d'Établissements et Services concourant à l'insertion sociale et professionnelle par le moyen d'activités commerciales.
- La participation à l'équipement sanitaire et social de la région.

Président : Monsieur Pierre LEMAIRE

Directeur général : Monsieur Bruno MASSE

Association régie par la loi de 1901 dont le siège social est situé à Lille.

Notre finalité

« Considérant les personnes actrices de leur propre vie, l'ASRL les accompagne avec bienveillance dans la construction de leur projet de vie et leur accès à une pleine citoyenneté. »

Nos valeurs

- Humanisme
- Engagement et action
- Solidarité

Les chiffres clés au 1er janvier 2020 :



ASRL

Centre Vauban - 199/201 rue Colbert
Bâtiment Ypres 4e étage
59000 Lille
T. 03 20 14 92 30

asrl.asso.fr



UEMA FacilitED

Unité
Enseignement
Maternelle
Autisme



Une intervention précoce pour une inclusion réussie

Découvrez l'UEMA

(Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)

Ouverte en septembre 2015, l'UEMA est un dispositif conjoint Médico-social et Éducation Nationale, rattaché au SESSAD FaciliTED.

La création de l'UEMA est née de la rencontre de la volonté des trois signataires de la convention constitutive : le SESSAD FaciliTED autorisé par l'ARS, l'IA-DASEN (Education Nationale) et la Mairie de Lille.

L'émergence des UEMA est une mesure phare du 1er axe du plan autisme 2013-2017 « Diagnostiquer et intervenir précocement ».

Les UEMA sont ainsi venues compléter l'offre de scolarisation pour les enfants avec Troubles du Spectre Autistique.

L'Unité est rattachée au Dispositif FaciliTED, composé de l'UEMA, du SESSAD, de l'IME de Roubaix et du FAM de Wattrelos. Le Dispositif FaciliTED est géré par l'ASRL. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement pour personnes avec autisme de la petite enfance à l'âge adulte sur la métropole lilloise.

Nos missions

- Permettre à l'enfant d'évoluer à plein temps dans un environnement scolaire.
- Bénéficier d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces, en lien avec le projet de scolarisation.
- Intervenir précocement de manière globale et coordonnée.
- Viser l'inclusion au plus tôt, ajustée aux besoins et aux possibilités de l'enfant.
- Poursuivre, si possible, une scolarisation ordinaire (CP, ULIS).

Comment ?

● Un projet coordonné

L'enseignante spécialisée, mise à disposition par l'Éducation Nationale, pilote la mise en œuvre du projet de l'UEMA en coordonnant les actions.

La richesse de la composition de l'équipe et la cohérence des actions permet d'offrir un cadre spécifique modulant les temps collectifs et les temps individuels.

Chaque enfant bénéficie d'un **Projet Individualisé** revu chaque année, Projet global, qui croise les objectifs éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques.

● L'accueil

Les enfants sont présents à l'UEMA les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h45 à 15h30. Ils sont accompagnés par l'équipe pluridisciplinaire. Le temps de repas fait partie intégrante de l'accompagnement proposé.

Les enfants peuvent profiter d'un transport financé par l'UEMA (zone de proximité de 10 km).



● La collaboration avec la famille

La psychologue propose des protocoles d'intervention, coordonne le soutien à la parentalité et la guidance parentale. Le Projet Individualisé de l'enfant est co-construit avec la famille.

Les mercredis sont consacrés aux visites à domicile. D'autres modalités d'échanges et de co-construction sont proposés : cahier de liaison, rencontres, ateliers et cafés parents...

Pour qui ?

L'UEMA dispose de **7 places pour des enfants d'âge maternelle (de 3 à 6 ans), diagnostiqués ou repérés avec Troubles du Spectre Autistique.**

L'admission se fait sur notification de la MDPH : « SESSAD avec préconisation UEMA ».

- Le principe est celui d'une **scolarisation au plus tôt** (année civile des 3 ans) et d'un accompagnement durant 3 ans maximum.
- **Diagnostiqués ou repérés** par un médecin avec Troubles du Spectre Autistique.
- L'UEMA est proposée **pour les enfants dont la scolarisation, même accompagnée par une aide humaine, est compliquée** (difficultés de communication et/ou d'autonomie et/ou de comportement).

Pour que l'UEMA puisse être la meilleure orientation choisie pour l'enfant, à l'arrivée, l'enfant doit pouvoir :

- Rester assis 2 minutes sur une activité plaisante.
- Explorer du nouveau matériel et / ou avoir des intérêts sur lesquels on peut s'appuyer pour développer les apprentissages.
- S'investir sur des activités, proposées et évaluées en fonction de l'âge de l'enfant.

La famille doit pouvoir :

. **Etre un réel partenaire pour co-construire le Projet de l'enfant.**

. **Ouvrir son domicile à l'équipe de l'UEMA.**

